



HAL
open science

Le siège de Paris : aspects poliorcétiques

Christophe Pommier

► **To cite this version:**

Christophe Pommier. Le siège de Paris : aspects poliorcétiques. Gloria Victis. L'Île-de-France assiégée, 1870-1871, *Illustria*, p. 72-75, 2022. hal-03749254

HAL Id: hal-03749254

<https://hal.science/hal-03749254>

Submitted on 12 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le siège de Paris : aspects poliorcétiques

Christophe POMMIER

Le 2 septembre 1870, après six semaines de combats et à la suite de la bataille de Sedan, la France semble vaincue. Politiquement, le Second Empire s'effondre : Napoléon III est fait prisonnier et son gouvernement ne paraît pas en mesure de lui survivre. Militairement, l'armée impériale, faite presque entièrement prisonnière à Sedan ou assiégée dans Metz, n'est guère plus capable d'agir.

Pourtant, dès le 4 septembre, les opposants à l'Empire, sous la conduite du député Léon Gambetta, en proclament la déchéance et constituent un gouvernement provisoire de Défense nationale. Ce nouveau gouvernement, déterminé à poursuivre les combats, exclut une paix avec la Prusse. En rejetant la capitulation, il sait qu'il s'expose à une invasion encore plus importante du pays et au siège de Paris, sa capitale.

Les fortifications de Paris en 1870

En 1870, Paris est l'une des plus grandes place forte du monde grâce son rempart bastionné continu de 38 km, composé de 94 bastions, et ses seize forts détachés¹. Cet ensemble fortifié a été construit en réaction au traité de Londres (15 juillet 1840), qui rapproche les vainqueurs de 1815. Inquiet de voir Paris sans défense face à une coalition anti-française et marqué par le souvenir des invasions de 1814 et 1815, Adolphe Thiers, ancien président du Conseil et alors député, fait voter les crédits nécessaires à la construction des fortifications. La direction des travaux (1841-1845) est confiée aux généraux Dode de la Brunerie et Vaillant.

La possibilité de combats sous les murs de Paris n'est envisagée qu'après la nouvelle de l'enfermement de l'Armée du Rhin dans Metz (19 août 1870). Dès lors, l'armement des ouvrages débute – pour des raisons politiques et logistiques, la majorité des 2 500 bouches à feu et de leurs munitions sont alors stockées à Bourges et 170 pièces de marine sont envoyées depuis Cherbourg – tandis que la construction de quatre forts supplémentaires est lancée². Du 4 au 19 septembre, la capitale est mise en ordre de siège : des ouvrages défensifs en terre sont levés³, les glacis sont déboisés, des vivres et du charbon sont emmagasinés et des pigeons voyageurs sont échangés avec la province.

¹ Les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, de Bicêtre, d'Ivry et de Charenton au sud ; de Vincennes (fort neuf), de Nogent, de Rosny, de Noisy et de Romainville à l'est ; d'Aubervilliers, de l'Est, de la Double-Couronne et de la Briche au nord, et la forteresse du Mont-Valérien à l'ouest.

² Les forts de Montretout et de Gennevilliers à l'ouest ; de Châtillon et des Hautes-Bruyères au sud.

³ Aux emplacements des quatre forts qui n'ont pu être construits et dans les intervalles ou en avant des autres forts, à Villejuif, Vitry-sur-Seine, Créteil, Drancy, La Courneuve, Saint-Ouen, Gennevilliers, Courbevoie, Rueil ou encore sur le plateau d'Avron.

Dès la capitulation de Sedan, le général von Moltke marche sur Paris pour achever sa victoire. Les Allemands sont à Reims le 6 septembre, à Melun le 16 et à Pontoise le 17. Le 18, ils atteignent Versailles par le sud et s'apprêtent à encercler Paris. Le 19, le général Ducrot tente de briser cet investissement en les attaquant sur le plateau de Châtillon, sans succès. Dans la nuit du 19 au 20 septembre, les Allemands réalisent la jonction de leurs troupes à Triel-sur-Seine et coupent la voie ferrée et la ligne télégraphique : la capitale est investie et le siège débute.

Paris compte alors 1 750 000 civils et 450 000 combattants placés sous le commandement du général Trochu, président du gouvernement et chef de l'Armée de Paris. L'armée et la population s'attendent à un assaut allemand contre la capitale. Afin de le repousser, Trochu concentre ses troupes dans Paris au lieu d'opter pour une défense étendue. L'attente est vaine : en infériorité numérique, Moltke exclut une attaque de vive force et préfère compter sur la faim pour faire tomber Paris.

Le dispositif de siège allemand

Les Allemands profitent doublement du choix de Trochu : l'encercllement de Paris est plus aisé, l'étendue étant moins vaste, et ils peuvent installer leur artillerie sur les hauteurs dominant Paris. Ce paramètre n'avait pas été pris en compte en 1841, la portée efficace des canons n'excédant pas 3 km. Mais avec la généralisation de l'artillerie rayée dans les années 1860, les portées atteignent 8 km pour les pièces les plus imposantes, mettant ainsi les fortifications parisiennes à portée de tir de ces hauteurs.

Au début du siège, la majeure partie des effectifs allemands ne sont pas autour de Paris : le siège de plusieurs villes (Metz, Strasbourg, Soissons, Verdun...) et la sécurisation des axes de communication en mobilisent une grande partie. Moltke dispose d'environ 150 000 hommes en septembre et les renforts continuels lui permettent de compter sur une armée d'environ 400 000 hommes en janvier 1871.

Jusqu'à la fin du mois de décembre, cette armée, dont l'état-major s'est installé à Versailles⁴, bloque toute entrée ou sortie et tente, avec une artillerie peu adaptée, d'affaiblir les défenses parisiennes avancées. De nombreuses communes sont occupées, du Bourget à Argenteuil en passant par Gagny, Sucy-en-Brie, Choisy-le-Roi, Sceaux, ou Saint-Germain-en-Laye, principalement par des Prussiens, les Bavares tenant le sud et les Saxons le nord-est.

La situation change radicalement avec l'arrivée de l'artillerie lourde de siège – complexe à acheminer et jusqu'alors utilisée dans l'est. Cette artillerie – canons Krupp de 15 et 21 cm de calibre tirant jusqu'à 8 km – est répartie en 29 batteries, situées à Saint-Cloud (1), Meudon (5), Clamart (5), sur le plateau de Châtillon (8), à Fontenay-aux-Roses (3), Bagneux (3) et au Bourget (4).

L'affrontement

Pour le gouvernement français, l'objectif est de résister le temps qu'une armée de secours vienne briser le siège. Pour autant, l'Armée de Paris tente de desserrer le blocus. Elle livre bataille à Châtillon (13 octobre), à Buzenval (21 octobre) et au Bourget (28-30 octobre),

⁴ Les Allemands occupent le château, mais surtout à des fins logistiques. Le roi s'est installé à la préfecture, tandis que Bismarck et Moltke occupent des hôtels particuliers.

sans succès. Courant novembre, informée de la reprise d'Orléans et de la marche en avant de l'Armée de la Loire, elle lance une offensive à Noisy, Villiers et Champigny-sur-Marne (29 novembre-3 décembre), contenue par les Allemands. Le 21 décembre, une autre tentative de percée échoue au Bourget. Moltke est alors en passe de gagner son pari : faire tomber Paris par la faim.

Cependant, à partir de décembre, Bismarck s'impatiente de la résistance de Paris, craignant que celle-ci n'ébranle une situation diplomatique jusqu'ici favorable à l'Allemagne. Contrairement à Moltke, il souhaite le bombardement de la ville elle-même, et non pas seulement celui des fortifications, afin de terroriser la population et la contraindre à demander une reddition. Guillaume I^{er} ne tranche pas immédiatement en sa faveur. Du 27 décembre au 4 janvier, l'artillerie de siège allemande pilonne les forts et les défenses du nord-est. Devant l'absence d'effet, le roi autorise finalement le bombardement de la ville. Celui-ci débute le 5 janvier 1871. Malgré les 130 pièces d'artillerie lourde déployées lors des 23 jours de bombardement, pour 375 victimes imputées, le moral des Parisiens n'est guère entamé.

Ces derniers sont davantage affectés par les mauvaises nouvelles reçues de province, où les armées de secours ont subi d'importants revers à la mi-janvier. Après l'échec d'une dernière sortie à Buzenval le 19 janvier et au regard de la raréfaction des vivres, le gouvernement demande l'armistice. Celui-ci est signé le 26 janvier et entre en vigueur le 28.

Le bombardement cesse le 27 janvier en fin d'après-midi. Le 29, les forts commencent à être occupés. À Paris, l'armistice met fin à 132 jours de siège. Exsangue, la population l'accueille avec des sentiments mitigés : trahison, pour certains des Parisiens qui veulent poursuivre la guerre, soulagement de la fin du siège et de ses privations, pour les autres.

Si la ville de Paris, qu'elle soit à prendre ou à sauver, est l'objectif des belligérants, les opérations du siège se déroulent dans tout le département de la Seine et dans certaines communes de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise, en faisant un affrontement d'échelle régionale. En outre, ces opérations, par leur ampleur et les manœuvres qu'elles induisent, marquent un tournant dans la guerre de 1870-1871 : d'une campagne estivale à l'est du pays, cette dernière devient un vaste conflit d'usure à l'échelle nationale.

Dès 1874, la France entreprend le renouvellement de son système défensif fortifié. La défense de Paris, capitale du pays et symbole majeur, est alors modernisée par une vingtaine de nouveaux ouvrages, sans pour autant que l'enceinte et les forts de 1845 ne soient détruits.

Bibliographie

- BENOISTEL Mathilde, LE RAY-BURIMI Sylvie et POMMIER Christophe (dir.), *France-Allemagne(s) 1870-1871 : la guerre, la Commune, les mémoires*, Paris : Gallimard / Musée de l'Armée, 2017.
- COLLECTIF, *Le camp retranché de Paris. Actes du colloque régional, 9-10 octobre 2014*, Paris : Île-de-France / Somogy éditions d'art, 2014.
- LARCHEY Lorédan, *Mémorial illustré des deux sièges de Paris, 1870-1871*, Paris : Librairie du moniteur universel, 1872, p. 36.
- PRZYBYLSKI Stéphane, *Atlas de la guerre de 1870-1871*, Metz : Éditions des Paraiges, 2014.
- ROTH François, *La Guerre de 1870*, Paris : Fayard, 1990.